

fournit du moins un inventaire complet du personnel dirigeant. Nous connaissons ainsi la profession de 222 dignitaires (sur les 250 ainsi recensés). Nous constatons qu'ils se partagent à peu près par moitié entre deux milieux sociaux : d'une part une bourgeoisie moyenne de profession libérales (30 dont seulement 5 médecins), d'industriels, de négociants, d'agents d'assurances (53), d'entrepreneurs et d'artisans (23), d'autre part, la fonction publique (17 professeurs, 38 instituteurs, 41 autres fonctionnaires civils, surtout des finances, des postes et des travaux publics). Ajoutons 8 employés, 2 agriculteurs et seulement 5 militaires (dont un général il est vrai) : si la région comprenait toujours des garnisons importantes, la franc-maçonnerie avait totalement cessé d'y jouer le rôle de divertissement qui était le sien un siècle plus tôt (1).

Le rôle politique de la franc-maçonnerie se réduisit un peu par rapport à l'avant-guerre. Le Bloc national déplaça Bernardin en avril 1921 de Pont-à-Mousson, après divers incidents avec le maire : il avait notamment refusé avec éclat d'assister à un *Te Deum* pour la victoire, de « prier le Dieu Basile et de Loyola... précisément le jour où l'on transporte au Panthéon le cœur de celui qui a dit : Le cléricisme, voilà l'ennemi (2) ». Ses amis affirmèrent aussi qu'on lui reprochait de se montrer trop rigoureux comme président du tribunal cantonal des dommages de guerre envers certaines demandes exagérées d'amis du député libéral. Le Cartel des Gauches, formule politique vivement soutenue par les francs-maçons, rendit bientôt à Bernardin un poste à Nancy. Mais c'est toujours dans les Vosges que le rayonnement des loges fut le plus grand. Leur influence était notamment très forte dans les arrondissements de Neufchâteau et de Saint-Dié. Il en était de même à Épinal, avec la nuance propre qu'y apportait la noble personnalité de Marc Rucart, directeur de la *République des Vosges* et député, figure respectée que Léon Blum choisit comme Garde des Sceaux dans son premier ministère (3).

V — NATIONALISME ET INTERNATIONALISME

Les circonstances historiques posèrent aux francs-maçons lorrains le problème du nationalisme avec plus de force qu'ailleurs. Si l'humanisme maçonnique se veut, de sa nature

1. J. O., 1941-1942 (voir les tables *Associations secrètes*).

2. *Compte rendu aux ateliers du Grand Orient*, décembre 1920, p. 124.

3. Cf. R. MARTIN, *Les élections législatives de 1936 dans le département des Vosges*, D. E. S. Nancy, 1967, 140 p. dact. J. GRASSER, *Les élections cantonales dans le département des Vosges de 1919 à 1939*, D. E. S. Nancy, 1968, 100 p.

profonde, cosmopolite et supérieur à toutes les différences ethniques, il se fonde en même temps sur les valeurs sociales, parmi lesquelles la patrie occupe une place de choix. Dans une province frontière durement marquée par l'affrontement franco-allemand, il n'était pas aisé de concilier ces deux exigences contradictoires. D'où des oscillations et parfois des tensions, dont l'histoire est fort intéressante pour la connaissance de la mentalité dans ces départements sous la Troisième République.

S'il n'y avait pas avant 1870 de sentiment anti-allemand (une délégation de Trèves assistera au congrès régional de Metz), les fidèles de l'Art royal, comme tous leurs compatriotes lorrains ressentirent douloureusement les défaites militaires et la mutilation du territoire. Après avoir porté secours pendant l'hiver terrible aux blessés, aux femmes et aux enfants des mobiles, *Saint Jean de Jérusalem* recueillit alors avec piété les archives des loges françaises de Metz et de Strasbourg. Eugène Marchal fit aussi reporter la célébration de la « fête séculaire » après le départ des troupes d'occupation. « A cette date, écrivait-il, nous serons redevenus libres, nous n'aurons plus à supporter le joug des Allemands... Nous aurons aussi un devoir à remplir auprès de nos FF. : dont les LL. : sont en sommeil, étant dans les pays annexés. Nous profiterons de cette réunion pour bien les assurer que nous sommes constamment de cœur et de sentiment avec eux et que nous espérons bien en des jours meilleurs et de les voir redevenir Français (1). » Ce souvenir demeura d'autant plus présent que les loges de l'Est accueillirent alors nombre de réfugiés, tel ce délégué de Remiremont au Convent de 1872, un Alsacien qui avait transporté « ses pénates civils et son activité maçonnique dans un Orient resté sur le sol de France (2) ».

D'autres, dont Eugène Vacca et le député de la Moselle Bamberger, fondèrent alors à Paris la loge *Alsace-Lorraine*, au nom significatif. Cet atelier se donna pour mission de maintenir la tradition de l'Alsace et de la Moselle républicaines et, entouré d'un prestige particulier, se montra fort actif jusqu'en 1914. A cette date, le vénérable était le conseiller d'État Henri Collignon, ancien secrétaire général de la présidence de la République, personnage bien représentatif d'une génération et d'un milieu par son hostilité infatigable au germanisme. Il avait été l'éditeur, sous le pseudonyme de « Colli », du cruel « Professeur Knatschke », du dessinateur

1. 21 juillet 1873, B. N. FM² 754.

2. *La Chaîne d'Union*, 1872, pp. 547-552.